

Première Synthèses Informations

EMPLOI, CHÔMAGE, POPULATION ACTIVE : UN BILAN DES ÉVOLUTIONS 2005-2007

Du début de l'année 2005 à la fin de 2007, l'emploi a fortement progressé. D'année en année, le dynamisme des créations nettes d'emploi a été de plus en plus marqué. Au total, 851 000 emplois ont été créés en trois ans. Le secteur tertiaire marchand et la construction sont à l'origine de l'essentiel de cette hausse. La part des salariés à temps partiel a légèrement augmenté.

Parallèlement, le « sous-emploi » au sens du BIT, essentiellement les personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage, a augmenté modérément jusqu'au 2^{ème} trimestre 2007 avant de se stabiliser.

Le taux de chômage au sens du BIT a commencé à se replier à partir du premier trimestre 2006. Depuis, il a continûment diminué pour atteindre 7,4 % au 4^{ème} trimestre 2007 pour la France métropolitaine. Le « halo » autour du chômage a augmenté en 2006 et s'est replié au second semestre 2007 pour retrouver son niveau de 2005.

La population active a continué d'augmenter significativement malgré le vieillissement de la population. Le dynamisme du marché du travail a, en outre, conduit de nombreuses personnes inactives à se porter sur le marché du travail, surtout en 2007.

UNE ACCÉLÉRATION DE L'EMPLOI EN 2007

**Des créations d'emploi salarié
dans le secteur privé nombreuses
en 2007**

Entre 2005 et 2007, l'emploi total a accéléré : +184 000 postes en 2005, puis +283 000 en 2006, et enfin, +384 000 en 2007, soit 851 000 créations nettes d'emplois en trois ans (tableau 1). L'emploi salarié du secteur marchand non agricole s'est montré très dynamique avec environ 600 000 créations de postes en trois ans, dont la moitié sur la seule année 2007 (+310 000 postes). L'emploi salarié dans le secteur non marchand a été nettement moins dynamique. Enfin, la reprise de l'emploi non salarié amorcée en 2004 s'est poursuivie jusqu'en 2007, à un rythme ralentissant toutefois.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

Tableau 1
Évolution de l'emploi total

	Niveau (en milliers)	Glissement annuel en fin d'année (en milliers)					Glissement annuel en fin d'année (en %)				
	2007 (1)	2003	2004	2005	2006	2007	2003	2004	2005	2006	2007
Emploi total	25 627	-36	107	184	283	384	-0,1	0,4	0,7	1,1	1,5
dont :											
Emploi salarié agricole	328	5	2	-6	-5	-8	1,5	0,6	-1,6	-1,5	-2,4
Emploi salarié du secteur marchand non agricole	16 036	-52	31	102	188	310	-0,3	0,2	0,7	1,2	2,0
Industrie	3 682	-102	-91	-87	-61	-37	-2,5	-2,3	-2,3	-1,6	-1,0
Construction	1 472	14	25	48	59	61	1,1	2,0	3,7	4,4	4,3
Tertiaire essentiellement marchand	10 881	37	98	141	189	286	0,4	1,0	1,4	1,8	2,7
dont : intérim	653	7	16	24	18	29	1,2	2,8	4,1	2,9	4,6
Emploi salarié non marchand	7 022	12	37	64	81	67	0,2	0,5	0,9	1,2	1,0
Emploi non salarié	2 242	-2	37	26	21	15	-0,1	1,7	1,2	0,9	0,7
Emploi concurrentiel	18 114	-26	70	131	228	352	-0,2	0,4	0,8	1,3	2,0

(1) Emploi au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine.

Les estimations de 2006 et 2007 seront révisées en septembre 2008.

Pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut différer du total affiché.

Source : Insee, estimations d'emploi pour les années 2003 à 2006 et pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture en 2007 ; prévision d'emploi pour l'année 2007, secteur salarié agricole, secteur public et emploi non salarié.

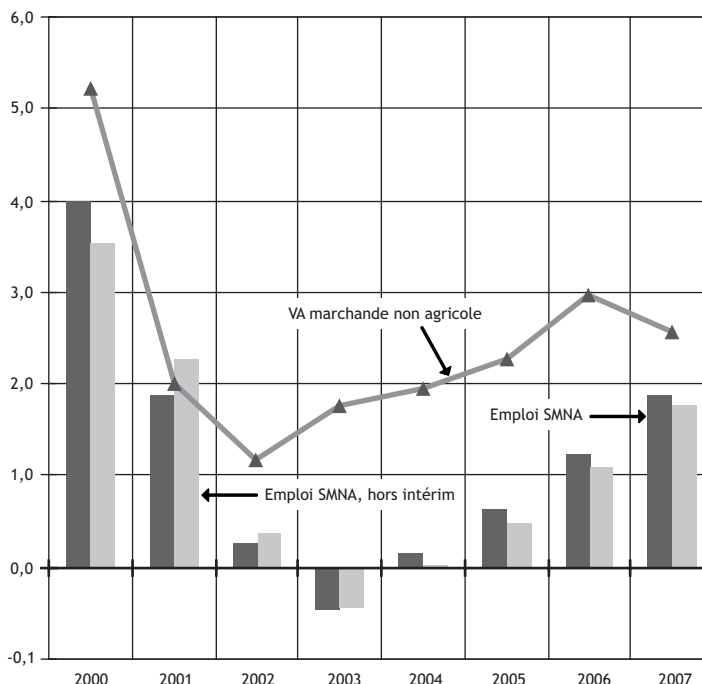
Ces créations d'emploi se sont avérées très élevées au regard de la croissance, particulièrement en 2007 [1]. Dans le secteur marchand non agricole, l'emploi salarié a augmenté de +2,0 % en 2007 en glissement annuel alors que la valeur ajoutée augmentait de +2,6 % (graphique 1). Avec les estimations actuelles d'emploi et de PIB, ces évolutions se traduisent donc par une faible croissance de la productivité apparente du travail par salarié en 2007 (+0,7 %), ce qui est nettement inférieur à ce qui a été observé les années antérieures (+1,5 % en 2005 et +1,8 % en 2006) et à sa moyenne de longue période (+1,3 % par an entre 1986 et 2006) [2].

Le nombre d'emplois aidés dans les secteurs marchand et non marchand (hors abattement temps partiel) s'est légèrement accru en 2006 (+43 000) après être resté stable en 2005, année de lancement des nouveaux contrats du Plan de cohésion sociale. Il a nettement progressé au cours de la première moitié de l'année 2007 avant de se replier vers les niveaux qui prévalaient fin 2006. En effet, les entrées au cours de l'année 2007 dans les dispositifs d'aide à l'emploi instaurés par la loi de cohésion sociale de 2005 n'ont pas suffi à compenser les sorties de ces dispositifs et ceux antérieurs, en particulier dans le secteur non marchand.



Graphique 1
Évolution de l'emploi salarié et de la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles

En pourcentage



Sources :
Insee,
Dares,
Unédic.

Emploi SMNA : emploi salarié marchand non agricole.

Lecture : entre le 4^{ème} trimestre 2006 et le 4^{ème} trimestre 2007, l'emploi salarié marchand non agricole a progressé de 1,9 %. L'emploi salarié marchand non agricole hors intérim a progressé de 1,8 % et la valeur ajoutée marchande non agricole a progressé de 2,6 %.

Tableau 2
Évolution des emplois aidés

En milliers de bénéficiaires	Entrées			Variation de stocks			Stock fin 2007
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	
Emploi marchand aidé (*)	702	738	779	20	23	25	1 137
Emploi non marchand aidé (**)	310	374	363	-21	20	-36	255
Ensemble	1 012	1 112	1 142	-1	43	-11	1 392

Sources :
Dares, Dgefp,
Unédic, ANPE,
calculs Dares.

Champ : France métropolitaine.

(*) Dans le secteur marchand, les contrats aidés recouvrent : le soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE), le contrat initiative emploi (CIE), le contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), les autres exonérations et primes à l'embauche, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, l'apprentissage, l'alternance. L'abattement temps partiel n'est pas inclus.

(**) Dans le secteur non marchand, les contrats aidés recouvrent : le contrat emploi-solidarité (CES), le contrat emploi consolidé (CEC), les emplois jeunes, le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), le contrat d'avenir (CAV).

Les services marchands et la construction ont tiré les créations d'emploi vers le haut

Le recul persistant de l'emploi industriel s'est poursuivi de 2005 à 2007, avec -185 000 emplois salariés perdus au cours des trois ans. Le rythme des destructions nettes d'emploi s'est toutefois progressivement atténué (-2,3 % en glissement annuel en 2005, -1,6 % en 2006 et -1,0 % en 2007).

L'emploi dans la construction a, pour sa part, fortement progressé entre 2005 et 2007. La construction a créé +168 000 emplois salariés au cours de la période. Les créations nettes d'emploi ont accéléré entre 2005 et 2006 (respectivement +3,7 % et +4,4 %), et sont restées très dynamiques en 2007 (+4,3 %).

Enfin, le secteur tertiaire marchand a fortement contribué à tirer l'emploi salarié marchand vers le haut, avec un total de 616 000 créations d'emploi sur la période. Les créations ont eu lieu pour l'essentiel dans les services marchands (services aux entreprises et services aux particuliers). Hors intérim, dans ces secteurs, les créations d'emploi ont accéléré entre 2005 et 2007, passant de +2,0 % en 2005 à +2,8 % en 2006 et à +3,4 % en 2007. L'intérim a également été dynamique au cours de la période : l'emploi intérimaire a progressé de +4,1 % en 2005, +2,9 % en 2006 et +4,6 % en 2007.

Un taux d'emploi en augmentation depuis 2006

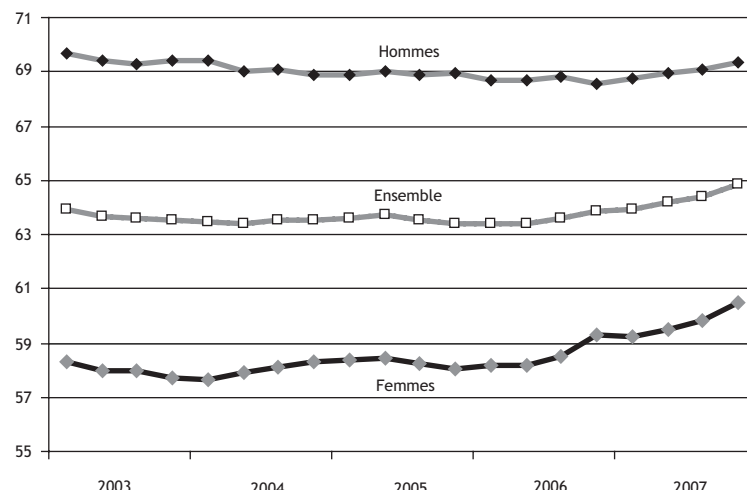
Le taux d'emploi (1) au sens du Bureau international du travail (BIT) a crû régulièrement depuis mi-2006 (+1,3 point entre mi-2006 et fin 2007 pour les 15-64 ans), après une période de relative stabilité en 2004 et 2005 (graphique 2).

Source :
Insee,
enquête Emploi.

Graphique 2
Évolution du taux d'emploi BIT par sexe



Données corrigées des variations saisonnières en pourcentage



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge atteint au 31 décembre).

Cette évolution est principalement due au taux d'emploi des femmes, qui a progressé de +2,1 points entre mi-2006 et fin 2007. Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans a augmenté légèrement entre 2006 et 2007 (+1,4 point en moyenne annuelle).

Enfin, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans baisse légèrement entre 2005 et

2007. Cependant, en raison d'un important effet de structure démographique, l'évolution du taux d'emploi des seniors tel qu'il est calculé traditionnellement ne rend pas compte de l'évolution sous-jacente des comportements d'activité sur cette période. Cette évolution démographique provient de l'arrivée en 2006 des premières générations du baby-boom dans la tranche d'âge des 60-64 ans,

Tableau 3
Évolution du taux d'emploi BIT par sexe et âge en moyenne annuelle

Moyennes annuelles en %

	2003	2004	2005	2006	2007
Ensemble					
15 à 64 ans	63,7	63,5	63,6	63,6	64,3
15 à 24 ans	27,8	27,4	27,2	26,8	28,2
25 à 49 ans	80,9	80,8	81,0	81,5	82,3
50 à 64 ans	55,4	55,6	55,8	55,2	55,4
dont : 55 à 64 ans	40,6	40,9	41,6	41,1	41,3
55 à 64 ans (sous-jacent) (*)	36,1	36,3	37,1	37,4	38,5
Hommes					
15 à 64 ans	69,5	69,1	68,9	68,7	69,0
15 à 24 ans	30,9	30,5	30,4	30,1	30,9
25 à 49 ans	88,1	87,9	87,9	88,2	88,6
50-64 ans	61,1	60,7	60,1	59,0	58,8
dont : 55 à 64 ans	44,8	44,9	44,7	43,8	43,8
55 à 64 ans (sous-jacent) (*)	39,8	39,6	39,8	39,9	40,9
Femmes					
15 à 64 ans	58,0	58,0	58,3	58,5	59,7
15 à 24 ans	24,6	24,2	23,9	23,4	25,3
25 à 49 ans	73,9	73,9	74,2	74,9	76,2
50 à 64 ans	50,0	50,7	51,6	51,5	52,1
dont : 55 à 64 ans	36,5	37,2	38,6	38,6	38,9
55 à 64 ans (sous-jacent) (*)	32,6	33,2	34,6	35,2	36,1

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans (âge atteint au 31 décembre).

(*) Le taux d'emploi standardisé, ou « sous-jacent », est égal à la moyenne arithmétique des taux par âge détaillé : il n'est donc pas pondéré par la taille des différentes cohortes et permet de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée, depuis 2001, des premières cohortes du baby-boom dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, qui affecte fortement le niveau du taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

(1) Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes d'une certaine tranche d'âge ayant un emploi et la population totale aux mêmes âges.

dont le taux d'emploi est nettement plus faible que celui des personnes de 55 à 59 ans [3].

Le calcul d'un taux d'emploi standardisé, ou sous-jacent, obtenu comme une simple moyenne arithmétique (non pondérée) des taux par âge détaillé, permet de corriger cet effet de structure démographique sur l'évolution de l'emploi. Ainsi corrigé de ces effets de structure, le taux d'emploi des 55-64 ans a augmenté entre 2005 et 2007 (+1,4 point). Cette hausse tient pour moitié à l'arrivée dans cette classe d'âge de générations de femmes plus actives que leurs aînées.

86 % des salariés du secteur privé en CDI

En 2007, 86 % des salariés du privé étaient en contrat à durée indéterminée hors contrats aidés (CDI, tableau 4). 14 % étaient en contrat à durée déterminée (CDD), travaillaient comme intérimaires ou occupaient un emploi aidé (apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat jeunes en entreprise, contrat initiative emploi, CIRMA...). Dans le secteur public, c'est-à-dire ici l'État, les hôpitaux publics et les collectivités locales, les ordres de grandeur sont analogues : 87 % des salariés étaient en emploi à durée indéterminée, 13 % en contrat à durée déterminée ou en emploi aidé (contrat d'accompagnement vers l'emploi, contrat d'avenir...).

Dans le secteur privé, la part de salariés en CDI a très légèrement baissé entre 2004 et 2007, au profit des emplois à durée déterminée et des emplois aidés.

Hausse du temps partiel dans le privé

Dans le secteur privé, 16 % des salariés en CDI travaillaient à temps partiel en 2007. C'est nettement moins que pour les personnes en intérim, en CDD ou en emplois aidés, où un emploi sur quatre était à temps partiel (tableau 5). La part des salariés

Encadré 1

DEUX DÉFINITIONS DE L'ÂGE

Fruit de l'héritage historique, deux concepts d'âge sont encore actuellement utilisés dans la statistique publique : l'âge atteint au 31 décembre, utilisé par l'Insee, et l'âge à la date de l'enquête, plus précisément l'âge atteint au cours de la semaine de référence de l'enquête, utilisé par Eurostat.

Cet écart de concept entraîne des estimations différentes du taux d'emploi (tableau A) puisque le premier concept décrit mécaniquement une population légèrement plus jeune que le second (par exemple, des personnes ayant 54 ans à la date de l'enquête mais atteignant 55 ans avant la fin de l'année sont incluses dans la tranche des 55-64 ans selon la définition retenue par l'Insee ; inversement des personnes ayant 64 ans à la date de l'enquête mais atteignant 65 ans avant la fin de l'année ne sont alors pas incluses dans la tranche des 55-64 ans).

Étant donnée la forte croissance du taux d'emploi entre 15 et 24 ans d'une part, et sa forte décroissance au-delà de 54 ans d'autre part, les taux d'emploi des jeunes et des seniors varient sensiblement selon la définition retenue pour l'âge. Cependant, dans le temps, les évolutions de ces taux sont proches.

Pour les seniors, on notera que l'objectif de Stockholm d'un taux d'emploi des 55-64 ans de 50 % est entendu au sens de l'âge à la date de l'enquête (concept Eurostat).

Tableau A

Taux d'emploi BIT selon les définitions de l'âge de l'Insee et d'Eurostat

Moyenne annuelle, en %

	2003	2004	2005	2006	2007
Âge atteint au 31/12 (définition Insee)					
15-64 ans	63,7	63,5	63,6	63,6	64,3
15-24 ans	27,8	27,4	27,2	26,8	28,2
25-49 ans	80,9	80,8	81,0	81,5	82,3
50-64 ans	55,4	55,6	55,8	55,2	55,4
dont : 55-64 ans	40,6	40,9	41,6	41,1	41,3
Age atteint au cours de la semaine de référence (définition Eurostat)					
15-64 ans	63,3	63,1	63,2	63,3	64,0
15-24 ans	29,7	29,3	29,3	28,9	30,1
25-49 ans	81,1	81,1	81,2	81,7	82,6
50-64 ans	53,2	53,4	53,8	53,3	53,4
dont : 55-64 ans	37,0	37,6	38,7	38,1	38,3

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi, calculs Dares.

Tableau 4

Structure des contrats dans l'emploi salarié

Moyennes annuelles en %

	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur privé					
CDI	87,1	87,1	86,3	86,1	85,9
CDD, intérim, emplois aidés	12,9	12,9	13,7	13,9	14,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur public					
Stables	87,0	87,2	87,3	87,0	87,0
CDD, intérim, emplois aidés	38,1	38,4	38,0	40,7	42,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié au sens du BIT.

Note : les CNE sont comptabilisés dans les CDI, la mesure des contrats aidés est fragile dans l'enquête Emploi. Le statut public (État, hôpitaux publics et collectivités locales) ou privé est déterminé de façon déclarative dans l'enquête Emploi.

Tableau 5

Part des emplois à temps partiel

Moyennes annuelles en %

	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur privé					
Ensemble	16,5	16,8	17,1	17,2	17,4
dont : CDI	15,2	15,7	16,0	16,2	16,1
CDD, intérim, emplois aidés	25,4	24,8	24,4	23,9	25,8
Secteur public					
Ensemble	18,5	18,0	18,4	18,9	18,6
dont : stables	15,6	15,0	15,6	15,6	15,1
CDD, emplois aidés	38,1	38,4	38,0	40,7	42,3
Ensemble	17,0	17,1	17,4	17,6	17,7

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi salarié au sens du BIT.

Note : les CNE sont comptabilisés dans les CDI, la mesure des contrats aidés est fragile dans l'enquête Emploi. Le statut public (État, hôpitaux publics et collectivités locales) ou privé est déterminé de façon déclarative dans l'enquête Emploi.

Lecture : en 2007, 16,1 % des salariés du secteur privé en CDI occupent un emploi à temps partiel.

Source : Insee, enquête Emploi 2003-2007 ; calculs Dares.

Source : Insee, enquête Emploi 2003-2007 ; calculs Dares.

du privé en CDI qui travaillaient à temps partiel a légèrement, mais assez régulièrement, progressé de 2003 à 2007.

En 2007, dans le secteur public, 19 % des salariés étaient à temps partiel. Là encore, la proportion de personnes à temps partiel était beaucoup plus importante parmi les personnes en CDD ou en emplois aidés. Entre 2005 et 2007, la part des personnes à temps partiel parmi les emplois aidés dans le secteur public a fortement augmenté (passant de 60 % fin 2003 à 87 % fin 2007 selon les données administratives). Cette hausse est liée à l'extinction des emplois jeunes, qui étaient des emplois à temps complet.

Légère augmentation du « sous-emploi »

Une partie des personnes à temps partiel souhaiterait travailler davantage. Le sous-emploi, au sens du BIT, recouvre essentiellement les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures, et qui sont disponibles pour le faire ou qui cherchent à le faire (encadré 2). En hausse quasi continue depuis 2003, le sous-emploi touche 1 444 000 personnes au quatrième trimestre 2007. La part des personnes ayant un emploi qui sont en situation de sous-emploi au sens du BIT a suivi, en moyenne annuelle, une tendance à la hausse entre 2003 (4,9 %) et 2007 (5,5 %). Depuis le 2^{ème} trimestre 2007, elle est toutefois restée stable à 5,6 % (2).

(2) La publication portant sur les résultats du premier trimestre 2008 de l'enquête Emploi fait apparaître une rupture de série sur le sous-emploi. La nouvelle estimation fait état de 1 180 000 personnes en sous-emploi, soit 4,4 % des personnes en emploi (« Informations rapides » du 5 juin 2008).

Tableau 6
Évolution du sous-emploi

Calculé en % du nombre d'emplois, moyenne annuelle

	Niveau en 2007 (moyenne annuelle, en milliers)	2003	2004	2005	2006	2007
Personnes en sous-emploi						
Temps partiel , souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1)	307	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2
Temps partiel , souhait de travailler plus d'heures, et disponible mais sans recherche, ou recherche mais non disponible (2)	1 034	3,5	3,8	3,8	3,9	4,0
Temps plein , ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (3)	78	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3)	1 419	4,9	5,2	5,2	5,3	5,5

Source : Insee, enquête Emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Encadré 2

AUX FRONTIÈRES DE L'EMPLOI, DU CHÔMAGE ET DE L'INACTIVITÉ

Pour être comptabilisée comme chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT), une personne en âge de travailler (i.e. qui a 15 ans ou plus) doit répondre à un certain nombre de critères :

- ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine de référence ;
- être disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- avoir entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Les définitions du BIT nécessitent une part d'interprétation pour être mises en œuvre. En novembre 2007, l'Insee a modifié son interprétation des démarches actives de recherche d'emploi, pour retenir les conventions adoptées dans les autres pays européens et Eurostat. La « démarche active » implique désormais une réponse positive à l'une au moins des 15 questions, correspondant à 15 types de démarches différentes. Désormais, le seul maintien de l'inscription à l'ANPE sans contact avec un conseiller de l'agence n'est plus considéré comme une démarche active. Ce simple changement de convention, ainsi que d'autres de moindre ampleur, ont fait baisser de 0,7 point le niveau du taux de chômage au sens du BIT sans affecter son évolution issue de l'enquête Emploi.

Certaines personnes, sans remplir ces différentes conditions, se situent dans une zone intermédiaire entre le chômage et l'inactivité. Elles font partie du « halo du chômage » [4]. C'est le cas par exemple des personnes qui sont sans emploi mais souhaiteraient travailler et qui ont renoncé à chercher un emploi, par découragement. N'accomplissant pas de démarches actives pour retrouver un emploi, elles ne sont effectivement pas considérées comme chômeurs au sens du BIT, alors qu'elles sont proches du chômage.

D'autres personnes sont en emploi mais souhaiteraient trouver un autre emploi car elles voudraient travailler davantage. Elles se trouvent dans une zone entre l'emploi et le chômage, où se multiplient les formes particulières d'emplois (temps partiel, contrats courts, etc.) [5]. Certaines sont en situation dite de « sous-emploi », essentiellement les personnes à temps partiel contraint. Cette situation peut être mesurée à l'aune des critères du BIT.

Le halo du chômage : entre 750 000 et 800 000 personnes à la lisière entre le chômage au sens du BIT et l'inactivité

Une façon d'appréhender une partie du halo du chômage consiste à s'intéresser aux personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas considérées comme des chômeurs au sens du BIT.

Depuis la mi-2003, 750 000 à 800 000 personnes sont dans cette situation. En 2007, elles représentent 27 % des personnes sans emploi qui souhaitent travailler, les autres étant des chômeurs au sens du BIT. Pour la plus grande part, il s'agit de personnes disponibles mais ne recherchant pas activement un emploi (dans 39 % des cas en 2007). Elles peuvent rechercher un emploi mais ne pas être disponibles (30 %). Enfin, il arrive qu'elles ne soient ni disponibles, ni en recherche active d'un emploi (31 %).

Zone intermédiaire entre l'emploi et le chômage, le sous-emploi au sens du BIT touche un peu plus de 1 400 000 personnes en 2007

La notion de sous-emploi, déjà présente dans le rapport Malinvaud de 1986 [6], a été développée afin de mieux appréhender la réalité du marché du travail, qui est finalement plus complexe qu'une simple alternative entre l'emploi et le chômage. Suivant l'interprétation par l'Insee de la définition du BIT, le sous-emploi regroupe toutes les personnes travaillant à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire ou qui cherchent à le faire, ainsi que des personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (en cas de chômage partiel par exemple). En 2007, plus de 1,4 million de personnes sont dans cette situation.

UNE BAISSÉ DU TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT DEPUIS DÉBUT 2006

Après une période de hausse entamée au début de l'année 2002, le taux de chômage au sens du BIT a continûment diminué depuis le premier trimestre de 2006. À cette date, il atteignait 9,1 % en France métropolitaine et s'est replié à 7,4 % au quatrième trimestre de 2007 (7,8 % en France métropolitaine et DOM), soit un recul de 1,7 point en un peu moins de deux ans (graphique 3) (3). Le nombre de chômeurs au sens du BIT a légèrement augmenté en 2005 (+47 000). Il a ensuite baissé les deux années suivantes (-162 000 et -239 000), pour atteindre 2,1 millions fin 2007 ; cette baisse est à relier à la vigueur de l'emploi enregistrée à cette période (cf. supra).

Une baisse du taux de chômage des jeunes et des femmes

Comme lors des phases précédentes d'embellie conjoncturelle, le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) a davantage diminué que celui des autres tranches d'âge (-4,8 points entre le premier trimestre 2006 et le quatrième trimestre 2007). Il s'est ainsi établi à 17,8 % au quatrième trimestre 2007. Ceci ne signifie pas qu'un jeune sur cinq était chômeur, mais qu'un jeune actif sur cinq l'était. En effet, les jeunes sont fréquemment en dehors du marché du travail car ils sont très nombreux à poursuivre des études sans travailler (seuls un tiers des jeunes sont actifs). Au total, 6,7 % des jeunes étaient au chômage en moyenne annuelle en 2007.

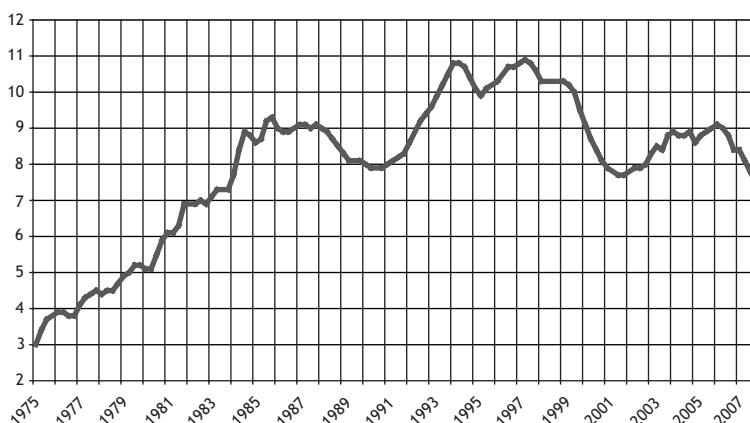
Les femmes ont également davantage profité du mouvement de baisse du chômage que les hommes. S'il est toujours resté supérieur à celui des hommes, leur taux de chômage a perdu -2,2 points depuis le début de l'année 2006 (7,9 % au qua-

(3) Le taux de chômage s'est inscrit à 7,2 % au premier trimestre 2008 pour la France métropolitaine.



Graphique 3
Taux de chômage au sens du BIT sur longue période

Données corrigées des variations saisonnières, en pourcentage



Sources :
Insee,
enquête
Emploi.

Champ : France métropolitaine.
Estimations à +/- 0,4 point près du taux de chômage.
Estimations à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Tableau 7
Taux de chômage au sens du BIT,
par sexe et âge et part des chômeurs de longue durée

Moyennes annuelles sur données corrigées des variations saisonnières en %

	2003	2004	2005	2006	2007
Hommes.....	7,6	8,0	8,0	8,1	7,4
Moins de 25 ans	18,1	19,5	19,9	20,9	18,6
25 à 49 ans	6,8	7,1	7,2	7,0	6,6
50 ans ou plus	5,5	5,6	5,4	5,8	5,2
Femmes.....	9,5	9,9	9,8	9,6	8,5
Moins de 25 ans	19,8	21,5	22,3	23,9	20,2
25 à 49 ans	9,2	9,5	9,4	9,0	8,1
50 ans ou plus	6,4	6,5	6,1	6,2	5,6
Ensemble.....	8,5	8,9	8,9	8,8	8,0
Moins de 25 ans	18,8	20,4	20,9	22,2	19,3
25 à 49 ans	7,9	8,2	8,2	7,9	7,3
50 ans ou plus	5,9	6,0	5,8	6,0	5,4
Part des chômeurs de longue durée.....	41,0	40,9	41,4	42,2	40,4

Sources :
Insee,
enquête
Emploi.

Champ : France métropolitaine.
Estimations à +/- 0,4 point près du taux de chômage.
Lecture : en moyenne sur l'année 2007, le taux de chômage au sens du BIT des hommes de moins de 25 ans est de 18,6 % et la part des chômeurs de longue durée (i.e. la part des chômeurs depuis plus d'un an dans l'ensemble des chômeurs) est de 40,4 %.

trième trimestre de 2007), contre -1,2 point pour les hommes (7,0 % au quatrième trimestre de 2007). L'écart de taux de chômage entre les hommes et les femmes est ainsi en 2007 à son plus bas niveau observé historiquement.

Une diminution plus tardive du chômage de longue durée

Enfin, les chômeurs de longue durée (CLD, chômeurs depuis plus d'un an) ont aussi tiré parti de l'embellie de la situation sur le marché du travail, mais plus tardivement et de façon un peu plus marquée.

De façon générale, l'amélioration de la conjoncture profite d'abord aux personnes qui sont au chômage depuis peu de temps, car elles sont encore relativement proches de l'emploi. Durant cette première phase, les chômeurs de longue durée bénéficient

moins que les autres de la progression des créations d'emploi. À ce stade, l'ancienneté moyenne au chômage tend donc à augmenter. La part des CLD dans l'ensemble des chômeurs au sens du BIT s'accroît également : ce phénomène a été observé en 2005 et 2006 (+0,5 et +0,8 point respectivement). En 2007, l'orientation favorable du marché de l'emploi a profité plus nettement aux chômeurs ayant une ancienneté plus longue, si bien que la part des CLD a perdu -1,8 point, pour atteindre 40,4 % (tableau 7).

Après une hausse en 2006, le nombre de personnes faisant partie du « halo » du chômage se replie au second semestre 2007

Le nombre de chômeurs au sens du BIT a commencé à baisser à partir du deuxième trimestre 2006. Cependant, le nombre de

personnes sans emploi qui souhaitaient travailler et qui n'étaient pas considérées comme des chômeurs au sens du BIT (*i.e.* les personnes faisant partie du « halo » du chômage, encadré 2) a augmenté au troisième trimestre 2006, puis s'est stabilisé jusqu'au deuxième trimestre 2007 aux alentours de 800 000 (graphique 4). Ce n'est qu'au second semestre 2007 que ce nombre s'est replié à 750 000. Ces personnes ont donc bénéficié de façon différée et de manière moins marquée de l'amélioration du marché de l'emploi (-7,8 % entre les quatrième trimestres 2006 et 2007 pour le nombre de personnes faisant partie du « halo » du chômage, contre -10,3 % pour le nombre de chômeurs au sens du BIT).

Le recul du nombre de personnes appartenant au « halo » autour du chômage, observé en seconde partie d'année 2007, recouvre essentiellement une diminution du nombre de personnes disponibles qui n'effectuaient pas de recherche active (-39 000 entre le deuxième et le quatrième trimestre 2007, tableau 8). Le nombre de personnes qui n'étaient ni disponibles ni en recherche active a également diminué, mais dans une moindre mesure (-28 000). Le nombre de personnes non disponibles mais effectuant des recherches actives est quant à lui demeuré stable.

Au final, les personnes sans emploi souhaitant travailler mais qui n'étaient pas chômeurs au sens du BIT représentaient 1,5 % de la population en âge de travailler fin 2007. Cette part atteignait son plus bas niveau depuis mi-2003.

Un repli marqué du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE à partir de mi-2005

Alors qu'il était orienté à la hausse depuis la mi-2001, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (catégories 1 à 8) s'est continuellement replié à

Tableau 8
Personnes sans emploi et souhaitant travailler

Données corrigées des variations saisonnières en milliers

	4 ^{ème} trim. 2003	4 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2005	4 ^{ème} trim. 2006	4 ^{ème} trim. 2007
Disponibles pour travailler dans les deux semaines (1)	2 560	2 636	2 651	2 513	2 260
Recherche active d'un emploi dans le mois précédent (a)	2 260	2 310	2 346	2 194	1 970
Pas de recherche active d'un emploi dans le mois précédent (b)	300	326	305	319	290
Non disponibles pour travailler dans les deux semaines (2)	475	469	469	500	465
Recherche active d'un emploi dans le mois précédent (c)	237	229	225	231	233
Pas de recherche active d'un emploi dans le mois précédent (d)	238	240	244	269	232
Total des personnes sans emploi et souhaitant travailler (1) + (2)	3 035	3 105	3 120	3 013	2 725
"Halo" autour du chômage (b) + (c) + (d)	775	795	774	819	755

Sources :
Insee,
enquête
Emploi.

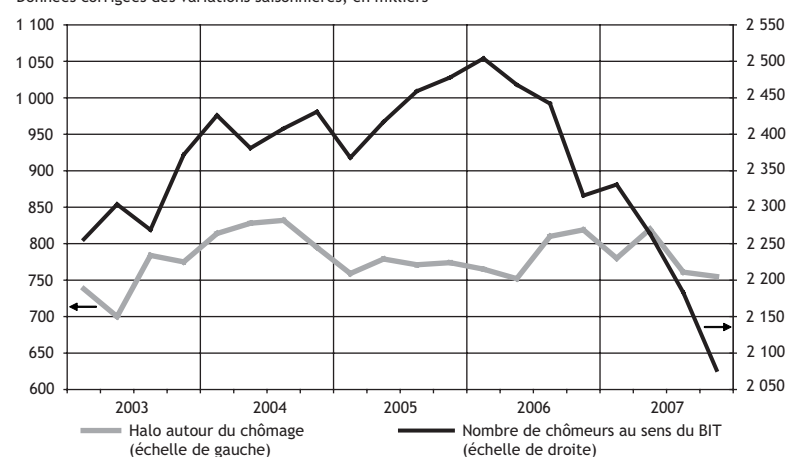
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Lecture : (a) regroupe les chômeurs au sens du BIT à l'exception de ceux qui ne recherchent pas d'emploi car ils en ont trouvé un qui commence dans les trois mois et qui déclarent ne pas souhaiter un autre emploi.



Graphique 4
Halo du chômage et chômage au sens du BIT

Données corrigées des variations saisonnières, en milliers



Sources :
Insee,
enquête
Emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

partir de la mi-2005 (4 038 000 fin 2005, puis 3 468 000 fin 2007, tableau 9). Le nombre de personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8) a connu une évolution similaire (graphique 5). Le mouvement de repli a concerné tous les demandeurs d'emploi, qu'ils soient en activité réduite ou non.

Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi ne pratiquant aucune activité réduite a baissé (catégories 1, 2, 3 hors activité réduite : -139 000 en 2005, -303 000 en 2006 et -245 000 en 2007), pour s'établir à 2 015 000 en fin d'année 2007.

Les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite ont aussi vu leur nombre diminuer à partir de 2006 (-65 000 en 2006

et -46 000 en 2007). Fin 2007, 1 062 000 demandeurs d'emploi pratiquaient une activité réduite, ce qui représentait un tiers des inscrits en catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8. L'activité réduite courte (moins de 78 heures par mois), qui connaissait une hausse tendancielle depuis plus de dix ans, s'est infléchiée à partir de la fin 2005 (454 000 personnes fin 2007). L'activité réduite longue, qui fluctue davantage, s'est repliée (608 000 personnes concernées fin 2007, soit 57 % des demandeurs d'emploi pratiquant une activité réduite) (4).

(4) De son côté, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE – à savoir les personnes déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité réduite d'au plus 78 heures dans le mois – s'est réduit de -551 000 de la fin 2004 à la fin 2007 (-125 000 en 2005, -231 000 en 2006, -195 000 en 2007).

Tableau 9

Évolution des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et des dispensés de recherche d'emploi

Données corrigées des variations saisonnières en milliers

	fin 2004	fin 2005	fin 2006	fin 2007	fin 2005 / fin 2004	fin 2006 / fin 2005	fin 2007 / fin 2006
Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE :							
Ensemble (catégories 1 à 8)	4 125	4 038	3 731	3 468	-86	-307	-264
- catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8.....	3 865	3 736	3 368	3 077	-129	-368	-291
. catégories 1, 2, 3 hors activité réduite	2 703	2 564	2 261	2 015	-139	-303	-245
. exerçant une activité réduite :	1 162	1 173	1 107	1 062	11	-65	-46
courte (catégories 1, 2, 3 en activité réduite)	486	501	493	454	14	-8	-40
longue (catégories 6, 7, 8).....	675	672	614	608	-4	-58	-6
- catégorie 4	158	174	173	167	16	-1	-6
- catégorie 5	103	129	190	224	26	62	34
Pour mémoire : catégorie 1 (*)	2 448	2 323	2 092	1 897	-125	-231	-195
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés	409	409	406	383	0	-3	-23

Sources :
ANPE-Dares,
Unédic.

Champ : France métropolitaine

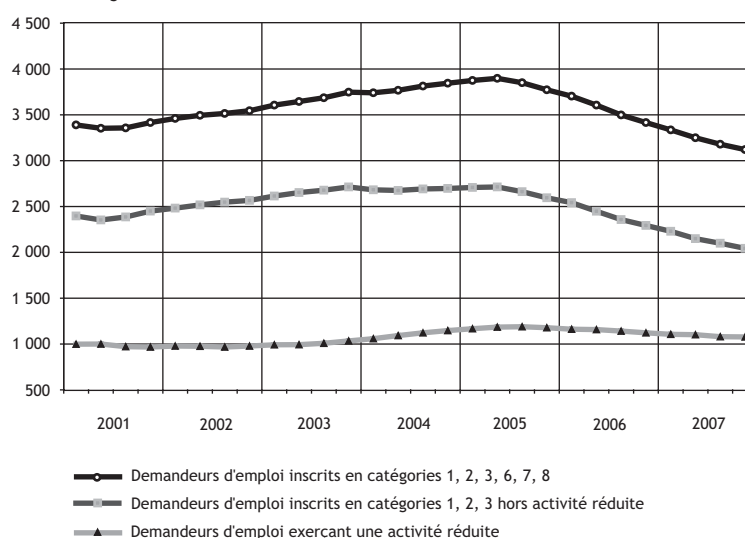
(*) Conformément au rapport du CNIS « Emploi, chômage, précarité » [8], l'analyse développée dans cette publication privilégie d'autres catégories de demandeurs d'emploi que la catégorie 1.

En 2006, la pratique de l'activité réduite, majoritairement féminine (57 % de femmes en 2006, [7]), croissait avec l'ancienneté d'inscription sur les listes : les demandeurs d'emploi de très longue durée (plus de deux ans d'ancienneté) représentaient 30 % des demandeurs d'emploi en activité réduite, contre 20 % seulement de l'ensemble des demandeurs d'emploi. L'activité réduite concernait surtout des emplois peu qualifiés (trois fois plus d'emploi de manœuvres ou d'ouvriers spécialisés que pour les autres salariés), précaires (40 % de CDD, contre 7 % pour l'ensemble des salariés) et de courte durée (24 % des CDD durent plus de 6 mois, contre 57 % pour les autres salariés).

Pour sa part, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 4 (5) a encore augmenté en 2005 (+16 000), sous l'effet notamment de la montée en charge de la Convention de reclassement personnalisé (cf. *infra*). Il a légèrement baissé par la suite, pour atteindre 167 000 en décembre 2007. Quant aux personnes inscrites en catégorie 5 (6), elles sont de plus en plus nombreuses tout au long de la période (103 000 fin 2004 et 224 000 fin 2007), en raison notamment de la progression des emplois aidés et de leur enregistrement plus fréquent dans cette catégorie (cf. *infra*).

Graphique 5
Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE

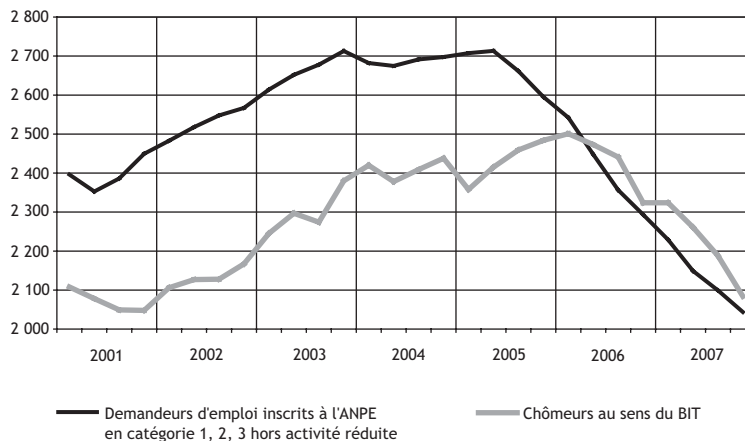
Données corrigées des variations saisonnières en milliers

Sources :
ANPE-Dares.

Champ : France métropolitaine.

Graphique 6
Demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE
en catégories 1, 2, 3 hors activité réduite et chômeurs au sens du BIT

Données corrigées des variations saisonnières en milliers

Sources :
ANPE-Dares,
Insee.

Champ : France métropolitaine.

(5) Personnes sans emploi, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, non immédiatement disponibles en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie, etc.

(6) Personnes en emploi, recherchant un autre emploi, non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Enfin, le nombre de dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés (7), en constante hausse depuis 10 ans, s'est pratiquement stabilisé en 2005 et 2006 ; cette stagnation n'est pas liée à un effet démographique, mais tient à une baisse de la part des DRE dans la population des plus de 55 ans. Le nombre de DRE indemnisés a diminué légèrement en 2007 (-22 700).

Source :
ANPE-Dares ;
estimations Dares.

Tableau 10

Facteurs ayant affecté le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2, 3 hors activité réduite sans affecter l'évaluation du chômage au sens du BIT

Données corrigées des variations saisonnières en milliers

	fin 2005 / fin 2004	fin 2006 / fin 2004
Évolution observée	-140 000	-440 000
Impacts estimés.....	[-70 000 ; -50 000]	[-135 000 ; -95 000]
Convention de reclassement personnalisé.....	-15 000	-20 000
Classification en catégorie 5.....	[-20 000 ; 0]	[-40 000 ; 0]
Délais de relance et entretiens mensuels	-35 000	-75 000
Effet de la réforme de l'indemnisation du chômage de 2003	non estimé	non estimé

Champ : France métropolitaine.

Depuis mi-2005, différents facteurs ont affecté le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE sans affecter le chômage au sens du BIT

Entre mi-2005 et mi-2006, l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT et celle des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégories 1, 2, 3 hors activité réduite (catégories les plus proches conceptuellement du chômage BIT) ont divergé sensiblement (graphique 6, [9]) (8).

L'écart apparu entre les données de l'ANPE et celles issues de l'enquête Emploi s'explique en partie par des modifications dans le suivi et la gestion des demandeurs d'emploi depuis 2005 prises principalement pour renforcer leur accompagnement. À côté de leurs effets potentiels sur l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, ces mesures ont aussi conduit à une moindre inscription des chômeurs BIT à l'ANPE, ainsi qu'à un classement plus fréquent des demandeurs d'emploi en dehors des catégories 1, 2, 3 hors activité réduite. Elles sont donc susceptibles d'avoir accentué la baisse du nombre d'inscrits à l'ANPE dans ces catégories, sans avoir affecté la mesure du chômage au sens du BIT. Ces mesures auraient toutefois moins touché les demandeurs d'emploi indemnisés, plus attentifs au

maintien de leur inscription à l'ANPE car elle conditionne le versement de leur allocation.

Trois facteurs ont fait l'objet d'évaluations pour la période 2005-2006 (tableau 10, [10], [11] et [12]). Il s'agit tout d'abord de la mise en place mi-2005 de la convention de reclassement personnalisé (CRP). Ce dispositif d'accompagnement des personnes licenciées pour motif économique a en effet conduit à classer les personnes en bénéficiant en catégorie 4 pendant 8 mois avant de les inscrire en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8 si elles n'avaient pas retrouvé d'emploi ; ces mêmes personnes étaient auparavant classées en catégorie 5 pendant un à deux mois seulement avant de se retrouver sur les listes des catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8. Ce phénomène a mécaniquement accentué la baisse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1, 2, 3 hors activité réduite. L'impact serait de l'ordre de -15 000 fin 2005 et -20 000 fin 2006 sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ces catégories.

Ensuite, à partir de la mi-2005, l'ANPE a classé de façon plus systématique les chômeurs créateurs d'entreprise et les bénéficiaires de contrats aidés en catégorie 5 en vue d'en assurer un meilleur suivi, au lieu de les maintenir en catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8 comme c'était souvent le cas

auparavant. Cette modification de gestion aurait eu un effet sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories 1, 2, 3 hors activité réduite qui est estimé entre 0 et -20 000 fin 2005 et entre 0 et -40 000 fin 2006.

Enfin, le raccourcissement mi-2005 des « délais de relance » des demandeurs d'emploi n'ayant pas actualisé leur situation à la fin du mois et la mise en place des entretiens de suivi personnalisé mensuel à l'ANPE en début d'année 2006 auraient contribué à rehausser le nombre de sorties des listes pour « absence au contrôle » et pour « radiation administrative », avec un effet sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2, 3 hors activité réduite estimé à environ -35 000 fin 2005 et -75 000 fin 2006.

Au total, ces facteurs auraient accentué la diminution du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1, 2, 3 hors activité réduite entre -50 000 et -70 000 sur 2005 et entre -95 000 et -135 000 sur l'ensemble de la période 2005-2006. Ces estimations, qui distinguent les comportements des demandeurs d'emploi indemnisés des non-indemnisés, ne prennent toutefois pas en compte l'effet potentiel de la réforme de l'indemnisation du chômage de 2003 en tant que telle.

(7) Un demandeur d'emploi de plus de 55 ans peut, sous certaines conditions, demander à être dispensé de rechercher un emploi. Il n'est alors plus tenu d'accomplir des démarches pour retrouver un emploi et sort des listes de l'ANPE. Il peut continuer à percevoir ses allocations chômage. Seul le nombre de DRE indemnisés, comptabilisé par l'Unédic, est connu.

(8) Dans ce contexte, l'Insee et la Dares ont pris la décision d'abandonner l'utilisation des séries de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans les estimations de chômage au sens du BIT à compter d'août 2007.

POURSUITE DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ACTIVE SUR LA PÉRIODE 2005-2007

160 000 actifs supplémentaires par an en moyenne de 2005 à 2007

Par définition, la population active est l'ensemble des individus présents sur le marché du travail, en emploi ou au chômage. Elle est estimée par l'Insee comme la somme des estimations d'emploi issues des sources administratives et du chômage au sens du BIT issu de l'enquête Emploi (encadré 3, [13]). Avec +366 000 emplois créés et une baisse de -239 000 chômeurs du 4^{ème} trimestre 2006 au 4^{ème} trimestre 2007, la population active a augmenté de +127 000 personnes, après avoir crû de +228 000 et +123 000 personnes respectivement en 2005 et 2006 (tableau 11).

La population active continue d'augmenter significativement malgré le vieillissement de la population

Le dynamisme de la démographie constitue le principal facteur explicatif de la hausse continue de la population active [14]. Entre début 2005 et fin 2007, la population des 15-64 ans a augmenté de +712 000 personnes, soit une moyenne de +240 000 par an (tableau 12). Le solde migratoire a soutenu le dynamisme de la population, en y contribuant à hauteur de +100 000 personnes par an en moyenne depuis 2000.

La structure par âge de la population des individus en âge de travailler s'est toutefois déformée au profit des plus âgés. De début 2005 à fin 2007, avec l'arrivée à l'âge de 60 ans des classes nombreuses du baby-boom, la classe d'âge des 55-64 ans a augmenté de +862 000 personnes. Au sein des 55-64 ans, c'est en outre le nombre des personnes de 60 à 64 ans qui a le plus progressé, avec + 624 000 personnes de fin 2005

Tableau 11
Évolution de la population active, du chômage et de l'emploi

En milliers

Glissement du T4 au T4	2003	2004	2005	2006	2007
Population active.....	159	149	228	123	127
dont :					
Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel (*)	236	137	163	150	92
Effets de flexion estimés.....	-100	-27	12	52	107
Effets estimés des politiques publiques	-2	5	15	0	1
Autres fluctuations de court terme (résidu)	25	34	38	-79	-73
Emploi	-46	90	181	285	366
Chômage	205	59	47	-162	-239
Taux de chômage au sens du BIT (%).....	8,8	8,9	9,0	8,4	7,4

Source :
Insee.

Champ : France métropolitaine.

(*) Y compris les départs anticipés en retraite.

Lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent du tableau 1, car elles sont calculées ici en moyennes trimestrielles, alors qu'elles sont données en fin de trimestre dans le tableau 1.

- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage.

Tableau 12
Évolution de la population par tranche d'âge

En milliers

Glissement en fin d'année	2003	2004	2005	2006	2007	Structure fin 2007 (en %)
Population des 15-29 ans	-34	0	40	53	5	28
Population des 30-54 ans	28	-42	-97	-80	-71	53
Population des 55-64 ans	285	272	309	296	257	19
dont : 55-59 ans.....	252	233	234	15	-11	10
60-64 ans	32	39	75	281	268	8
Total des 15-64 ans.....	279	230	252	269	191	100

Source :
Insee.

Champ : France métropolitaine.

à fin 2007 contre +238 000 pour les 55-59 ans. Fin 2007, la classe d'âge des 55-64 ans compte 44 % de 60-64 ans contre 40 % fin 2005. À l'opposé, la classe d'âge des 30-54 ans a perdu -248 000 personnes au cours de ces trois années. L'effectif des personnes de 15 à 29 ans a augmenté de +98 000 personnes. Les taux d'activité étant plus faibles chez les 55-64 ans, en particulier à partir de 60 ans, la contribution de la population à l'offre de travail potentielle n'a donc pas été à la mesure du dynamisme démographique.

L'activité des femmes toujours en hausse

Les évolutions des taux d'activité au sens du BIT n'ont pas été les mêmes selon le sexe (tableau 13). Chez les femmes, le taux d'activité a augmenté pour toutes les classes d'âge, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Le taux d'activité des femmes de 15 à 29 ans a augmenté de +1,4 point de 2005 à 2007, celui des 30-54 ans de +1,2 point et celui des 55-64 ans de +0,1

point. Le développement de l'activité des femmes au fil des générations a constitué le principal moteur de la hausse du taux d'activité depuis 30 ans. Particulièrement marqué pour les générations les plus âgées, ce phénomène compense l'effet négatif sur le taux d'activité de l'arrivée aux âges élevés de classes d'âge plus nombreuses. En ce qui concerne les hommes, les 15-29 ans ont vu leur taux d'activité augmenter de +0,8 point de 2005 à 2007, celui des 30-54 ans est resté au niveau de 94,5 %, tandis que celui des 55-64 ans a diminué tout au long de la période du fait du changement de structure démographique évoqué plus haut, perdant -1,2 point en trois ans.

Enfin, les réformes des retraites peuvent également durablement modifier les comportements d'activité des seniors. Les départs anticipés en retraite pour carrière longue (DAR), instaurés par la réforme des retraites de 2003, ont notamment pesé sur l'activité des hommes de 55-59 ans à partir de

2004 ; cet effet a été de moindre ampleur chez les femmes, celles-ci étant nettement moins nombreuses à bénéficier de ce dispositif (9). L'impact des départs anticipés en retraite devient d'année en année moins important. En effet, l'allongement passé des études a progressivement retardé l'entrée dans la vie active, réduisant ainsi la possibilité de recourir à ce dispositif. Les aspects incitatifs de l'allongement des durées de cotisation nécessaires pour avoir le taux plein des réformes de 1993 et 2003 ainsi que des dispositifs du type décote ou surcote sur l'allongement de la durée d'activité n'auraient en revanche pas encore eu l'effet escompté sur la prolongation de l'activité au-delà de 60 ans [3].

(9) Les femmes de plus de 55 ans sont peu nombreuses à remplir les conditions d'entrée en DAR, parmi lesquelles le fait d'avoir commencé à travailler très jeune. Les femmes représentent ainsi à peine 20 % de l'effectif total des bénéficiaires des DAR en 2007.

Les dernières données utilisées dans cette publication sont celles parues le 16 mai 2008 pour les estimations d'emploi et le 5 juin 2008 pour l'enquête Emploi.

Tableau 13
Taux d'activité BIT observés par sexe et âge

Moyennes annuelles en milliers

	2003	2004	2005	2006	2007
Hommes					
15-29 ans	55,1	55,4	55,7	56,2	56,5
30-54 ans	94,4	94,2	94,4	94,5	94,5
55-64 ans	47,3	47,6	47,4	46,6	46,2
Femmes					
15-29 ans	47,4	47,0	47,3	47,8	48,7
30-54 ans	80,4	81,1	81,6	81,9	82,8
55-64 ans	38,5	39,6	40,8	40,9	40,9

Champ : France métropolitaine, population des ménages, 15 ans ou plus.

Des effets de flexion positifs depuis 2005

Les fortes créations d'emploi enregistrées de 2005 à 2007 ainsi que la baisse marquée du chômage ont incité un grand nombre d'inactifs à se porter sur le marché du travail, les faisant basculer à hauteur de +100 000 dans la population active en 2007, selon les estimations de l'Insee. Cet effet, dit « de flexion », était nettement moins marqué en 2005 et 2006.

D'autres fluctuations de court terme ont pesé en sens inverse

sur l'évolution de la population active en 2007 (-73 000 personnes, après -79 000 en 2006). Cette estimation recouvre, outre des erreurs de mesure possibles concernant l'emploi et le chômage, le fait que l'évaluation des comportements microéconomiques de flexion repose sur une modélisation qui ne peut qu'approcher les comportements réels sous-jacents (les frontières entre l'emploi, le chômage et l'inactivité sont mouvantes dans le temps, en fonction de la conjoncture).

Anne-Juliette BESSONE, Claude MINNI,
Amandine SCHREIBER et Céline THÉVENOT (Dares),
Patrick AUBERT, Elise COUDIN et Hélène THÉLOT (Insee).

Encadré 3

LES OUTILS CONJONCTURELS

Le suivi de l'emploi repose sur les « estimations d'emploi ». Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques, dont la plupart sont d'origine administrative (données des Urssaf et de l'Unédic, de la Mutualité sociale agricole, du fichier de paie des agents de l'État, etc.). De ces sources sont déduits des indices annuels et trimestriels d'évolution de l'emploi. En appliquant ces indices à un niveau d'emploi de référence issu des recensements généraux de population (le dernier ayant eu lieu en 1999), l'Insee calcule les évolutions de l'emploi exprimé en nombre de personnes. Ces « estimations d'emploi », utilisées dans les Notes de conjoncture alimentent par ailleurs la comptabilité nationale.

Le suivi du chômage se fonde sur l'enquête Emploi, qui sert de référence pour la mesure du chômage « au sens du Bureau international du travail ». Depuis septembre 2007, les données utilisées proviennent uniquement de l'enquête Emploi et non plus, comme auparavant, des statistiques de l'ANPE calées sur l'enquête Emploi. L'enquête Emploi est effectuée chaque trimestre auprès d'un échantillon de 45 000 ménages soit 75 000 individus répondants (elle n'interroge pas de personnes vivant en collectivité : foyers, hôpitaux, prisons, etc.). L'enquête a lieu tout au long de l'année, et ses résultats sont publiés en moyenne sur chaque trimestre. Cette enquête n'est pas exhaustive et ses estimations comportent une marge d'erreur propre au fait qu'elles portent sur un échantillon restreint de la population. Les données de l'enquête Emploi sont ainsi moins précises que celles des « estimations d'emploi ». C'est pourquoi cette enquête est principalement utilisée pour calculer des indicateurs en taux (arrondis à un chiffre après la virgule), plutôt que pour quantifier très précisément le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

La population active au sens de la Comptabilité nationale est la somme de deux grandeurs observées : l'emploi et le chômage.

La population active potentielle est quant à elle le résultat d'une modélisation. Elle correspond à l'offre de travail qui pourrait s'exprimer compte tenu de ses déterminants démographiques et conjoncturels. Les variations de la population active potentielle peuvent être décomposées en plusieurs éléments modélisables. Le premier dépend des grandes tendances d'évolution du nombre de personnes en âge de travailler et des taux d'activité (démographie, solde migratoire, taux d'activité tendanciels par sexe et par classe d'âge, impact des réformes des retraites, etc.). Le deuxième correspond aux adaptations à court terme de ces variations (intégration des données les plus récentes et effets de flexion conjoncturels). Les effets de flexion sont ainsi une mesure de l'incidence des évolutions conjoncturelles du marché du travail sur la population active : des inactifs rejoignent la population active quand le marché du travail s'améliore (effets d'appel) ou la quittent quand il se dégrade (effets de découragement). La troisième composante de la modélisation de la population active résulte des effets des politiques publiques. Stages, préretraites, formations des demandeurs d'emploi, dispenses de recherche d'activité, constituent ou ont constitué autant d'instruments de lutte contre le chômage via leur impact sur la population active. Enfin, le résidu retrace la dynamique des écarts entre la population active potentielle et la population active observée. Ces écarts sont dus en partie à ce que les fluctuations de court terme ne sont pas toujours modélisables par des déterminants tendanciels ou conjoncturels, et en partie à ce que les variables utilisées sont soumises à de l'incertitude statistique. Le résidu est de moyenne nulle sur le long terme. La différence entre population active observée et modélisée était auparavant présentée par l'Insee comme un « défaut de bouclage », qui n'était pas modélisé.

LES NOUVELLES PROJECTIONS DE POPULATION ACTIVE RÉALISÉES EN 2006

Depuis la Note de conjoncture de décembre 2007 de l'Insee, les données utilisées par l'Insee et la Dares pour mesurer les évolutions tendanciennes de la population active sont issues des nouvelles projections de population active à moyen-long terme, publiées par l'Insee à l'été 2006 [15]. Ces nouvelles projections s'avèrent bien plus dynamiques que les anciennes, réalisées en 2002, en raison d'évolutions démographiques nettement plus favorables.

Les différences entre ces nouvelles projections et les anciennes tiennent à l'utilisation des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005 et non du recensement de 1999, à une hypothèse de solde migratoire revue à la hausse (+100 000 par an correspondant au solde migratoire observé en moyenne depuis 2000 au lieu de +50 000 prévu précédemment) et à des hypothèses de fécondité révisées à la hausse (1,9 enfant par femme au lieu de 1,8 précédemment) qui n'ont d'impact qu'à long terme sur l'évolution de la population active.

La validité à court terme des projections de population active publiées en 2006 a fait l'objet d'un travail d'expertise (1). Le diagnostic établi a fait état d'une surestimation par l'Insee, dans son scénario central, de l'impact à court terme des réformes de retraites de 1993 et 2003 sur les taux d'activité des seniors. L'Insee a donc retenu, depuis sa Note de Conjoncture de décembre 2007, une variante dans laquelle les personnes de 60-64 ans n'adaptent que très progressivement – et non de façon immédiate – leurs comportements d'activité aux nouvelles législations sur les retraites.

(1) Lors de leur publication, le dynamisme des nouvelles projections de population active est apparu en contradiction avec les estimations d'emploi et la forte décline des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de mi-2005 à fin 2006. Utilisées conjointement, ces données auraient conduit à accroître très fortement le défaut de bouclage de l'exercice conjoncturel de l'époque (voir encadré 3).

Pour en savoir plus

- [1] Insee (2008), fiche « emploi » de la *Note de conjoncture* de mars 2008.
- [2] Dares (2008), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre de 2007 – L'emploi reste dynamique malgré un ralentissement de l'activité », *Premières Synthèses*, n°16.2, avril.
- [3] COR (2007), « Retraites : état des lieux avant la réforme de 2008 », *Cinquième Rapport*, novembre, <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-830.pdf>
- [4] Cézard M. (1986), « Le chômage et son halo », *Économie et statistique*, n°193-194.
- [5] Gonzalez-Demichel Ch., Nauze-Fichet E. (2003), « Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Économie et statistique*, n°362.
- [6] Malinvaud É. (1986), « Sur les statistiques de l'emploi et du chômage », Rapport au Premier ministre.
- [7] Debauche É., Deroyon T., Jugnot S. (2008), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent : un tiers des inscrits à l'ANPE exercent une activité réduite », *Premières Synthèses*, n°09.3, Dares.
- [8] Rapport du Cnis (2008), « Emploi, chômage, précarité ».
- [9] Formation Emploi revenus du Cnis (2007), « Présentation des travaux réalisés par l'Insee, Principales conclusions du plan d'action défini le 8 mars 2007 autour de l'enquête emploi », http://www.cnis.fr/Agenda/DIV/DIV_0109.Pdf, novembre.
- [10] Formation Emploi revenus du Cnis (2007), « Présentation des travaux réalisés par la Dares, Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en 2005 et 2006 », http://www.cnis.fr/Agenda/DIV/DIV_0110.pdf, novembre.
- [11] Debauche É., Deroyon T., Mikol F. (2008), « Évolution des sorties de l'ANPE selon l'indemnisation : une estimation de l'impact des modifications de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des comportements d'actualisation, sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE », *Document d'études de la Dares*, à paraître.
- [12] IGF-IGAS (2007), *Rapport sur les méthodes statistiques d'estimation du chômage*, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000604/index.shtml>, septembre.
- [13] Aubert P., Coudin E. (2008), « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », dossier de la *Note de Conjoncture* de mars, Insee.
- [14] Insee (2007), « Projections de population active pour la France métropolitaine 2006-2050 », *Insee Résultats*, n°63 soc, avril.
- [15] Coudin E. (2007), « Projections de population active 2006-2050 : des actifs en nombre stable, une population âgée toujours plus nombreuse », *Document de travail DSDS*, n°Fo704, mars.

PREMIÈRES INFORMATIONS ET PREMIÈRES SYNTHÈSES sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité
 Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)
 Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22 (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23 (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.